

Rappel sujet : Les instruments dont disposent les pouvoirs publics sont-ils efficaces pour préserver l'environnement ?

L'engagement des Etats-Unis et de la Chine (les deux premiers pollueurs mondiaux) lors du congrès à Kyoto à réduire leurs émissions de Co_2 prouve bien que la question environnementale est au cœur des débats économiques. Les Etats cherchent à allier croissance économique et soutenabilité (ou durabilité, en accord avec l'environnement). Pour cela ils instaurent des politiques climatiques (politiques qui visent à réduire l'empreinte écologique de la croissance économique) et de ce fait ont à leur disposition trois instruments (le marché des quotas, la réglementation et la taxation). Mais dans quelle mesure ces instruments sont-ils efficaces ? Il sera utile de voir que les instruments d'une politique climatique sont utiles à la préservation de l'environnement, mais que néanmoins leur efficacité dépende de certaines conditions.

La tragédie des biens communs (rivaux mais non excluables) est un phénomène où la libre utilisation de ces biens par les agents économiques conduit à leur dégradation et à leur disparition; par exemple un pâturage communal en libre utilisation conduira les éleveurs à augmenter la taille de leurs troupeaux afin de profiter au maximum de ce bien, mais cela va entraîner sa surexploitation et donc son épuisement. Ce phénomène s'applique aussi bien aux ressources halieutiques qu'à tout le capital naturel. Ainsi les pouvoirs publics (ou l'Etat) se doivent d'intervenir pour le protéger en utilisant les trois instruments d'une politique climatique.

Le premier instrument est le marché des quotas qui permet d'agir sur la préservation de l'environnement en incitant les agents économiques à réduire leur pollution. En effet, le marché des quotas est le lieu d'échange entre les offreurs et les demandeurs de quotas (droits à polluer) qui sont distribués par les pouvoirs publics. Le prix de ces quotas est décidé par la loi de l'offre et la demande; s'il y a plus d'offre que de demande, le prix va être faible ce qui va entraîner une augmentation de la demande, ce qui va faire augmenter le prix et donc l'offre. Ainsi si un agent économique ne veut pas acheter de quotas au prix de marché il devra dépolluer afin de ne pas avoir besoin de plus de quotas. Par exemple si le prix du quota est supérieur aux coûts de dépollution d'une entreprise, celle-ci préférera payer pour dépolluer. Donc le marché aura permis de réduire la pollution.

Le marché des quotas permet de réduire l'environnement en suscitant l'intérêt des agents économiques. En effet, la vente de quotas peut susciter l'intérêt des agents économiques en leur permettant de réaliser du profit. Par exemple, si une entreprise désire vendre ses quotas au prix du marché qui est intéressant pour elle en termes de profit, elle devra dépolluer afin d'avoir un surplus de quotas. Ainsi la vente de quotas et le marché des quotas permettra de séduire la pollution des entreprises.

Le second instrument est la réglementation qui agit sur la préservation de l'environnement en obligeant les agents à réduire leurs émissions polluantes. En effet la réglementation est une norme qui interdit ou qui fixe un plafond à l'utilisation d'un produit ou d'une pratique nuisible à l'environnement et aux effets irréversibles. Elle est fixée par les pouvoirs publics. Elle supprime ou réduit la pollution par le biais de décrets facile de mise en œuvre. Par exemple l'interdiction des lampes à incandescence qui consommaient trop d'énergie. Si cette réglementation n'est pas respectée, l'agent économique l'ayant enfreint doit payer une amende ce qui pousse donc les agents à la respecter et donc à réduire leurs émissions de façon à correspondre à la norme comme le montre le document 3, qui est un graphique de l'Agence nationale énergie datant de 2011 représentant les émissions spécifiques de Co_2 des voitures vendues (Co_2 en grammes par Km), où on observe que depuis 2007 (date de l'instauration de l'objectif de Grenelle) les émissions de Co_2 ont été réduites de façon significative : de 2007 à 2011 il y a eu une réduction d'environ 23 g Co_2 /Km. Ce qui prouve l'efficacité de la réglementation car de 1995 à 2007 (soit 14 ans, plus du triple d'années) les émissions de Co_2 ont diminué de presque la même quantité (~ 32 g Co_2 /Km).

La réglementation permet d'agir sur la préservation de l'environnement également par la possibilité de modulation selon les secteurs d'activités. En effet l'adaptation des normes aux secteurs d'activités permet une dépollution et un respect de la norme plus réaliste pour les agents économiques. Par exemple l'exigence et le respect de la norme sur les émissions de Co_2 ne sera pas le même pour le secteur du ciment que celui du plastique qui pollue moins.

Le dernier instrument de la politique climatique est la taxation qui permet d'agir sur la préservation de l'environnement en incitant les agents à dépolluer. En effet, la taxation repose sur le principe pollueur-payer, c'est à dire que plus un agent va polluer plus celui-ci devra payer de taxe. Il aura donc tout intérêt à trouver des alternatives écologiques afin de payer moins de taxes comme le montre le document 2 qui met en exergue le fait que la taxe carbone a permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Par exemple si la ville décide de mettre une taxe sur la tonne de déchet que produit un lycée, celui-ci ne voulant pas payer ou ne pouvant pas payer aussi cher pourrait recycler ses déchets alimentaires ou les revendre, ainsi il y'en aura moins, cela pèsera

moins lourd et sera moins taxé.

La taxe peut également inciter les agents à investir dans des solutions écologiques afin de réduire leur impact environnemental. En effet l'Etat peut instaurer une taxe positive qui consisterait à subventionner ou récompenser les agents qui contribuent à la préservation de l'environnement. Par exemple, l'Etat peut donner de l'argent aux ménages qui isolent leur foyer économisant ainsi de l'énergie (chauffage...) ou en leur permettant de déduire les frais d'isolement des impôts.

Ces instruments agissent sur la préservation de l'environnement de par leurs spécificité et avantages mais ne peuvent le faire qu'à partir de certaines conditions.

Ces instruments ont tous des inconvénients qui ne leur permettent pas d'atteindre leur but, c'est-à-dire la préservation de l'environnement.

La taxation comporte plusieurs limites qui vont à l'encontre de la préservation de l'environnement comme la méconnaissance à l'avance des quantités des réductions d'émission de pollution. En effet de par le libre arbitre laissé aux agents économiques. Il est impossible de prévoir à l'avance s'il préfère payer la taxe ou investir dans la dépollution et ainsi participer à la préservation de l'environnement. Cela dépend du prix de la taxe déterminé par les pouvoirs publics. Par exemple si le prix de la taxe est inférieur aux coûts de dépollution, une entreprise préférera (si c'est plus avantageux pour elle sur le long ou le court terme) payer la taxe afin de faire des économies sur la somme qu'elle sera de toute façon obligée de verser. Mais alors la taxation n'est pas efficace en ce point car la préservation de l'environnement n'est pas choisie.

L'inéquité que la taxation engendre ne permet pas de préserver l'environnement. En effet tous les agents n'ont pas le même poids économique et ne peuvent donc pas tous investir dans la dépollution ou parfois même payer la taxe ou ne pourront pas autant dépolluer que d'autres. Prenons l'exemple de la TVA, elle s'applique aux consommateurs via les prix des biens qu'ils achètent et consomment or les consommateurs les plus pauvres verront leur pouvoir d'achat baisser plus que les consommateurs les plus riches.

La réglementation comporte plusieurs limites qui ne permettent pas de garantir la préservation de l'environnement comma sa juste instauration. E, effet si la norme imposée est trop sévère, les agents économiques risquent de la contourner et donc de ne pas dépolluer. Par exemple une entreprise préférera délocaliser ses usines dans un autre pays plutôt que de se soumettre à une ou des normes trop contraignantes et donc de réduire son empreinte écologique.

Comme la taxation, la réglementation pose le problème de l'inéquité qui empêche la préservation totale de l'environnement. En effet la norme est uniforme et homogène, or elle s'applique à des agents hétérogènes qui ne peuvent pas se soumettre pleinement à la norme. Par exemple une petite papeterie ne pourra pas autant réduire son empreinte écologique pour se soumettre à la norme (en reboisant par exemple) qu'une grande papeterie qui elle aura plus de moyens. La préservation de la norme ne pourra donc pas se faire à toutes les échelles.

Le marché des quotas comporte plusieurs limites lui aussi qui ne lui permettent pas d'atteindre son but : la préservation de l'environnement, notamment l'autorégulation d marché. En effet le prix étant déterminé par le marché, les pouvoirs publics n'ont pas le pouvoir de décider directement du prix. Ainsi il peut arriver que le prix du quotas soit trop faible, les entreprises préféreront acheter des quotas à bas prix plutôt que d'investir dans de la dépollution. Par exemple si le prix du quota est de 5€ (comme se fût le cas fin 2012 (voir document 4) où le prix avant d'atteindre ce prix n'a fait que chuter et donc n'incitait plus les entreprises à dépolluer au lieu de les acheter) l'entreprise verra qu'à long terme il est préférable d'acheter des quotas que d'investir dans un moyen de dépollution. L'entreprise continue donc de polluer et ne préserve pas l'environnement.

Comme les deux autres instruments, le marché des quotas est face à un problème d'inéquité. En effet le marché des quotas fonctionnant comme un marché économique quelconque, il est possible de spéculer mais toutes les entreprises ne peuvent pas se le permettre. Par exemple une multinationale pourra aisément se payer un service entier de traders pour spéculer et savoir quand acheter ou vendre des quotas, alors qu'une entreprise familiale traditionnelle de petite taille ne pourra pas financer un seul trader.

La bonne utilisation des instruments d'une politique climatique dépend donc de leur bonne gestion de la part des pouvoirs publics.

Les instruments de la politique climatique sont difficiles à rendre équitable et efficaces pour la préservation de l'environnement mais si on les combine et trouve le bon équilibre ils permettent de préserver le capital naturel et de maintenir une croissance soutenable.